



Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture FERC-CGT

CGT Educ'Action Nord

Bourse du Travail, Boulevard de l'Usine,
CS 20 111, 59030 LILLE Cedex
Tel : 03 20 52 56 55 e-mail : 59@cgteduc-lille.org

Lille, Le 5 février 2025

La CGT Educ'Action 59 remercie les services de la DOS départementale pour la qualité des échanges. L'ordre du jour de ce CSA départemental est consacré aux moyens donnés aux collèges du Nord pour la rentrée 2025 mais nous souhaitons réagir à l'actualité récente, des événements qui nous ont particulièrement marqué. D'abord cette interpellation dans le collège Verlaine de Maizières-lès-Metz (Moselle) d'une collégienne, de nationalité burkinabée, sans-papiers, scolarisée en classe de 3e, interpellée puis expulsée vers la Belgique. Tout cela justifié par le Ministre Retailleau au mépris du protocole d'accord de Dreux de 2004 qui limite les interventions de la police et des gendarmes dans un établissement scolaire. La CGT Educ'Action apporte également son soutien entier aux mineurs isolés de l'académie de Lille, organisés en collectif, pour demander la place en établissement scolaire dont ils sont actuellement privés. Ce collectif est actuellement devant les grilles du Rectorat, la CGT se tient à son côté pour rappeler qu'en France chaque enfant ou adolescent doit avoir accès à l'éducation et à un toit, quelle que soit sa situation administrative. Elle joint sa voix à celle de ces jeunes pour demander une audience rapide auprès des services du Rectorat et que cette situation soit débloquée. Enfin, la CGT regrette cette attaque surprise sur la culture dans les établissements scolaires avec le blocage de la part collective du Pass Culture à partir du 31 janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire. La CGT Educ'Action revendique que tous les élèves aient accès à la culture à travers la découverte de tous les arts et déplore vivement cette décision. Les dernières explications de la Ministre Borne n'ont pas rassuré.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, nous constatons, comme les années précédentes, l'insuffisance des moyens accordés. Notre Académie, notre département demeurent parmi les plus pauvres de France, avec de fortes inégalités, avec une école privée qui refuse particulièrement de pratiquer la mixité sociale. Les effectifs sont en baisse (652 élèves de moins), les moyens donnés en Heures postes sont en baisse (51 ETP, l'équivalent d'un collège). Remarquons que les années précédentes, quand les effectifs augmentaient, la hausse des moyens ne suivaient pas de façon aussi proportionnelles. Le bilan demeure de **1240 postes d'enseignants supprimés entre 2017 et 2024 pour l'Académie de Lille.**

La question d'un encadrement insuffisant explique en grande partie les problèmes de notre système éducatif, en particulier au collège. La France est le pays d'Europe avec les classes de collège parmi les plus chargées. Si la moyenne européenne s'élève à 20,9 élèves au collège, en France, elle s'établira toujours à 25,6 élèves au niveau national, 24,2 pour notre département cette année, le même taux d'encadrement que pour la rentrée 2024.

Pourquoi ne pas profiter de la baisse démographique pour retrouver des conditions de travail décentes pour travailler mieux dans nos classes ?

Cette Dotation départementale est aussi marquée par la poursuite d'une augmentation des heures supplémentaires relativement aux heures postes, comme si la charge de travail des collègues n'était pas déjà suffisante. Nous en sommes désormais à près de 7 % de HSA par rapport à la dotation globale !

Les personnels nous interpellent de plus en plus sur les moyens donnés pour l'école inclusive et pour l'enseignement spécialisé, pour constater leur insuffisance. Nous nous inquiétons par exemple de la baisse des moyens donnés aux SEGPA.

La CGT se félicite de la création d'ULIS qui monte en effectif mais la question des moyens, se pose là encore. Le Code de l'Éducation stipule que « Les élèves accompagnés dans le cadre du dispositif ULIS sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés (article L.351.1) ». Il est urgent d'appliquer cette disposition dans notre académie, et encore mieux, abaisser le nombre d'élèves dans les classes qui accueillent des élèves relevant d'Ulis et une vraie politique de recrutement des AESH.

Par ailleurs, la CGT Educ'Action prend acte des dernières décisions de la Ministre Borne et du 1er ministre Bayrou qui ne sont en fait que des renoncements à des mesures néfastes plutôt que des progrès. Ainsi l'abandon de la suppression de 4000 postes d'enseignants. Cela n'empêche pas le premier degré, « priorité » affichée de l'ère Macron de subir des suppressions de postes massives. Le budget de L'Éducation nationale est **en baisse d'environ 1,1 milliard en euros constants** (pour une inflation attendue à 1,8% en 2024).

Nous prenons acte des inflexions sur le choc des savoirs. la suppression du DNB couperet pour accéder au lycée par exemple. Mais la CGT n'a pas changé d'avis : le choc des savoirs doit être aboli en tous points. Ces dispositifs sont rejetés par les personnels qui refusent le tri social qu'ils induisent. Ils détériorent les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels, ce qui contribue un peu plus encore à la perte de sens de leurs métiers. Madame Borne n'est pas sans ignorer l'échec de ces dispositifs, mais elle ne pouvait pas annuler une loi voulue ardemment par le président Macron et le ministre Attal. Ainsi, elle a poursuivi l'élargissement des groupes de niveau aux classes de 4e et 3e par des heures de soutien laissé à la liberté des équipes pédagogiques et donc avec les moyens propres des établissements.

Nous actons également la création de 170 CPE, de 600 AEd et de 2000 ETP d'AESH, mais il faudra voir la réalité de sa mise en œuvre au regard du manque d'attractivité du métier d'AESH et le taux de démission chez ces personnels. Cette situation ne pourra que perdurer faute de création d'un statut de catégorie B avec des ORS permettant un temps plein pour 24h de suivi élève, mais aussi une amélioration des conditions de travail.

Concernant la Fonction publique au sens large, la CGT Educ'Action ne peut que se féliciter de l'abandon du projet Barnier-Kasbarian d'instaurer 3 jours de carence. C'est indéniablement à mettre au crédit de la très forte mobilisation des personnels au mois de décembre dernier mais nous continuons d'exiger le maintien du niveau des indemnités maladie et l'abandon du jour de carence, nous refusons que nos salaires déjà peu élevés au regard des standard des pays de l'OCDE, du temps de travail et des responsabilités exigés soient en plus amputés en cas de maladie. Ce n'est pas ainsi que les métiers du service public, y compris ceux de l'enseignement, redeviendront attractifs.

Pour rendre le métier attractif, il faut donner aux agents de l'Éducation Nationale le salaire qu'ils méritent et améliorer les conditions de travail. La CGT revendique 24 élèves par classe maximum pour de bonnes conditions d'apprentissage, une augmentation de 400 euros nets mensuels pour tous les personnels, le dégel du point d'indice et l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation. La question de la dette ne peut servir de prétexte. L'Éducation est un investissement pour la nation, pas seulement un coût. L'ignorance coûte beaucoup plus cher. Renoncer aux cadeaux faits aux plus grandes fortunes de ce pays pourrait permettre de financer les services publics, en particulier le service public d'Éducation, au service de tous les élèves.

